



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**PROCÈS-VERBAL N° 5**

**PREMIÈRE SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE**

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interromp ses travaux en comité à midi et convient de les poursuivre après l'examen des affaires courantes.

**TREIZE HEURES TRENTE**

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2003-2004 — Affaires intergouvernementales.

(Document parlementaire n° 35)

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK, vice-première ministre, fait une déclaration soulignant le deuxième anniversaire des attentats terroristes qui ont eu lieu à New York, à Washington, district de Columbia, et en Pennsylvanie le 11 septembre 2001.

M. CUMMINGS fait des observations sur la déclaration.

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au député de Sainte-Rose, qui a utilisé les termes « deliberately misleading », de se rétracter.

M. CUMMINGS se rétracte.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. STRUTHERS, EICHLER et NEVAKSHONOFF ainsi que M<sup>me</sup> ROWAT et M. MARTINDALE font des déclarations de député.

**Jeudi 11 septembre 2003**

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 h 30 et convient de les poursuivre le vendredi 12 septembre 2003 à 10 heures.

---

La séance est levée à 12 h 30 le vendredi 12 septembre 2003, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi prochain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes